2 décembre 2003

**03.167**
ad 03.037

**Postulat du groupe radical**

**Structurer les réformes – réformer les structures (Acte V)**

L'Etat de Neuchâtel souffre d'un déficit structurel ainsi que le démontre la répétition des déficits depuis vingt ans, même lors des exercices suivant la reprise économique. Il est donc important et urgent d'entreprendre un certain nombre de réformes en profondeur et de créer un certain nombre de synergies entre les différentes autorités (autres cantons, communes).

Le Conseil d'Etat est prié d'étudier avec les partenaires concernés la question suivante:

– suppression du contrôle permanent de l'affiliation des habitants du canton par le service de l'assurance-maladie et suppression de la révision intermédiaire de classification.

*Signataires:* D. Cottier, E. Berthet, B. Zumsteg, D.G. Rossier, F. Loeffel, W. Haag, J.-B. Wälti, R. Tanner, R. Comte, M. Desaulles-Bovay, A. Gerber, G. Pavillon, W. Geiser, C. Schallenberger, M.-L. Béguin, J. Tschanz, R. Debély, B. Keller et M. Grossmann.